



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 14265

Numéro SIREN : 483 385 142

Nom ou dénomination : GROUPE EUROTUNNEL SA

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2013 sous le numéro de dépôt 99598



1309970101

DATE DEPOT : 2013-11-06

NUMERO DE DEPOT : 2013R099598

N° GESTION : 2005B14265

N° SIREN : 483385142

DENOMINATION : GROUPE EUROTUNNEL SA

ADRESSE : 3 rue La Boétie 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2013/05/15

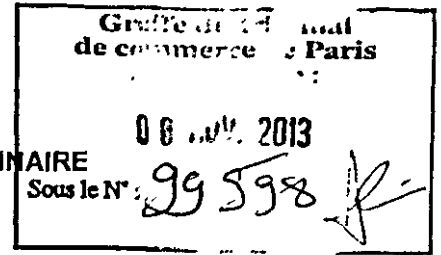
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

05 13 14 265

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
CERTIFIÉ CONFORME

GRUPE EUROTUNNEL SA  
Société anonyme au capital de 220 000 000 euros  
Siège social : 3 rue La Boétie- 75008 Paris  
483 385 142 RCS Paris



\*\*\*\*

EC 15/5/13 CF

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

15 mai 2013

EXTRAIT

L'an deux mil treize, le quinze mai, à 10h00,

Les actionnaires de la société Groupe Eurotunnel S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sur première convocation Salle Calquella, Chemin Rouge Cambre, 62231 Coquelles.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 27 mars 2013 et dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches », édition du 27 mars 2013. L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 24 avril 2013 et dans le journal d'annonces légales « Les Petites Affiches », édition du 24 avril 2013.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les actionnaires entrant en séance, ceux porteurs de pouvoirs ayant émargé tant en leur nom personnel qu'au nom de leurs mandants.

Monsieur Jacques Gaunon, Président du Conseil d'Administration, préside la séance.

[...]

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire ;
- Rapport du Président du conseil d'administration visé par l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes visé à l'article L. 225-40 du Code de commerce sur les conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du conseil d'administration visé par l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ; fixation du dividende et de sa date de mise en paiement ;
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Approbation des conventions réglementées et engagements visés au rapport spécial des commissaires aux comptes en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Autorisation donnée pour 18 mois au conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions ;
- Renouvellement du mandat de la société KPMG SA en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement du mandat de la société Mazars en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- Nomination de la société KPMG Audit IS SAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;
- Nomination d'Hervé Hélias en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;
- Ratification de la cooptation de Perrette Rey en qualité d'administrateur ;

## Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Renouvellement de la délégation de compétence donnée pour 28 mois au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou des sociétés du groupe de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Renouvellement de la délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou des sociétés du groupe de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, mais avec un délai de priorité obligatoire ;
- Limitation globale des autorisations d'émission avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société adhérant à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Renouvellement de l'autorisation donnée pour 18 mois au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues ;
- Pouvoirs pour les formalités.

[...]

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes. La secrétaire de l'Assemblée rappelle chaque résolution avant de passer au vote :

## Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

[...]

### Résolution 8 – Nomination de KPMG AUDIT IS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et après avoir constaté que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Jean-Paul Vellutini arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée générale, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant KPMG AUDIT IS, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

**Votes pour : 418.103.329**  
**Votes contre : 8.986.040**  
**Abstentions : 2.088**

**Voix : 97,90%**  
**Voix : 2,10%**  
**Voix : 0 %**

***La résolution a recueilli 97,90 % de voix en sa faveur. Elle est donc adoptée***

### Résolution 9 – Nomination d' Hervé Hélias en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et après avoir constaté que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Patrick de Cambourg arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée, décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant Hervé Hélias, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

**Votes pour : 418.126.431**  
**Votes contre : 8.959.640**  
**Abstentions : 5.386**

**Voix : 97,90 %**  
**Voix : 2,10%**  
**Voix : 0 %**

***La résolution a recueilli 97,90 % de voix en sa faveur. Elle est donc adoptée***

[...]

~ **Résolution 16 – Pouvoirs**

- L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente assemblée aux fins d'effectuer toutes formalités de dépôt, publicité ou toutes autres formalités nécessaires.

**Votes pour : 427.015.169**

**Votes contre : 69.257**

**Abstentions : 7.031**

**Voix : 99,98 %**

**Voix : 0,02 %**

**Voix : 0 %**

***La résolution a recueilli 99,98 % de voix en sa faveur. Elle est donc adoptée.***

Le Président remercie les actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h55.

---

M. Jacques Gounon  
**Président**

---

Mme. Claire Piccolin  
**Secrétaire**

---

Governance for Owners

représenté par M. Robert Matchell

---

Amber Capital

représenté par M. Olivier Fortesa

**Scrutateurs**